

## CALENDRIER 2013

Portes Ouvertes le samedi 4 Mai à partir de 14 h,

et le dimanche 5 Mai à partir de 10 h.

Assemblée Générale le 21 Mai à partir de 20 h.

Portes Ouvertes le samedi 5 octobre,

et le dimanche 6 octobre à partir de 10 h.

### HORAIRES DU REFUGE

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 14h30 à 18h30.

Le dimanche, de 10h à 12h, **fermeture hebdomadaire le jeudi.**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi, de 13h30 à 17h30.

Le samedi de 13h30 à 16h30, le dimanche de 10h à 12h.

**Fermeture hebdomadaire le jeudi.**

### Solution des mots croisés de la page 15

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	B	I	C	H	O	N		N	E	Z
2	R		R		U	E	L	E		A
3	A	M	O	U	R		I		M	I
4	Q		C		S	E	T	T	E	R
5	U	S	S	E		T	I	E	D	E
6	E	T		R	U		E		O	
7		A	M	I		F	R	E	R	E
8	P	L	A	N	E		E	T		U
9		L		E		R		E	N	
10	S	E	T		P	E	R	S	A	N



# La Lettre d'Athos

## A.C.P.A.



Bulletin d'information de l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux  
Imprimé ACPA - ne pas jeter sur la voie publique

Refuge « Charlotte Even » - Chemin du Platier

51510 FAGNIERES - Tél : 03 26 70 54 70

Site Internet : [www.refuge-acpa.fr](http://www.refuge-acpa.fr)

e-mail : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)

### LE MOT DE LA PRESIDENTE ...

*Chers amis des animaux,*

*En introduction de ce 3<sup>ème</sup> bulletin, je souhaite attirer votre vattention sur l'opération lancée par notre partenaire « 30 Millions d'Amis ».*

*Cette campagne de pétitions intitulée « Soyons la voix des animaux » a pour but d'obtenir que les animaux ne soient plus considérés dans notre code civil comme des « biens meubles » mais comme des êtres vivants et sensibles.*

*Plus de 200000 signatures ont déjà été recueillies mais sans votre participation rien ne sera possible. Des exemplaires de la pétition seront à votre disposition lors de nos portes ouvertes des 4 et 5 mai prochains.*

*Vous pouvez également vous manifester sur le site internet de « 30 Millions d'Amis », rubrique pétitions.*

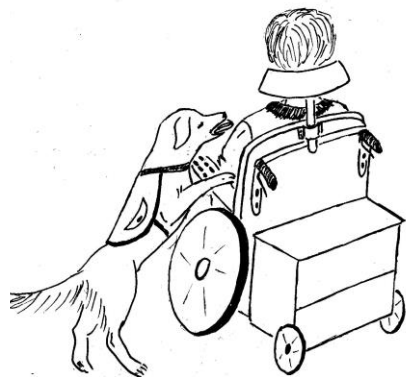
*Ne relâchons pas notre eeffort et un grand merci pour votre engagement à nos côtés.*

*La présidente, D.Sachet-Rondeaux*

La rédaction : Mmes D. Sachet - Présidente, J.Rondeaux, secrétaire,  
Melle M-N. Albert, M. D. Game, Mme E. Génel, Melle B. Sachet.

## JE VOUDRAIS QU'ON L'AIME ...

*Vous croisez une personne handicapée accompagnée d'un chien, ne sollicitez pas le chien, **il travaille**, il a besoin de rester concentré pour apporter à son maître toute l'aide nécessaire, comme ses éducateurs le lui ont appris. Parlez plutôt avec le maître, qui pourra vous dire tout le bonheur que lui apporte son partenaire à 4 pattes.*



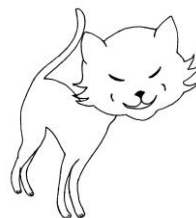
**RAPPEL...** Selon la loi, tout animal domestique doit être à jour de ses vaccinations obligatoires (vaccination contre la rage pour les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie). Tout animal domestique doit également être identifiable, soit par tatouage, soit par insertion sous la peau d'une « puce » électronique repérable par lecteur spécial.

Lorsqu'un animal égaré arrive au refuge, s'il est en règle avec la loi, son maître est retrouvé facilement et prévenu rapidement.

Si l'animal, chien ou chat, n'est pas tatoué, le refuge fait effectuer cette opération par un vétérinaire, les frais engagés s'ajoutent alors aux frais de fourrière, le refuge ne pouvant se permettre ni de prendre ces frais en charge, ni de remettre en circulation un animal qui ne serait pas en conformité avec la loi.

## Les Mots Croisés

de Milady



Solution page 16

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1							■			
2		■		■					■	
3						■			■	
4		■		■						
5					■					
6			■		■				■	■
7	■				■					
8									■	■
9	■		■		■			■		■
10				■						

**Horizontalement :** -1) frisé-truffe -2) rivière d'Afrique -3)les chiens en débordent-note -4)il peut être anglais ou irlandais -5)château de la Belle et la Bête- ni chaud ni froid -6)lien-ruisseau -7)le chien est le meilleur de l'homme-quelquefois siamois -8)rêve-conjonction de coordination -9)dans -10)au tennis-chat de luxe

**Verticalement :** -A) de Weimar-B) dans l'écurie-C)le chien les montre quand il est mécontent-maman des Dalton-D)instrument chirurgical -E)il adore le miel-F) issu-il veut « maison »-Ile- G)le petit coin de matou-H)négation-en forme de T-saisons chaudes-I)synonyme de toutou-mot d'enfant-J)pays d'Afrique-En Normandie

## PENSION-TARIFS JOURNALIERS

Si vous êtes adhérent à notre association, votre chien sera accepté en pension, seul dans un enclos individuel ou avec son compagnon habituel dans un enclos double, si vous ne voulez pas séparer des animaux habitués à vivre ensemble.

Les animaux doivent être tatoués ou pucés, munis de leur carnet de santé et à jour de leurs vaccinations.

**Hébergement : 9,50€ - Supplément pour chauffage : 4€**



## REJOIGNEZ-NOUS

### L'union fait la force !

Si vous êtes déjà adhérents,  
pensez à renouveler

**vosre cotisation pour 2013.**

Vous pouvez utiliser le bordereau en  
bas de cette page pour effectuer le  
versement de votre don.

**A.C.P.A.**

**Bordereau de Remise de Don – 2013**

**M, Mme, Melle :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Membre adhérent à partir de 10€**

**Si votre versement atteint 16€, souhaitez-vous un reçu fiscal ?**

*- rayer la mention inutile*

**Oui**

**Non**

**Pour nous permettre de vous renvoyer les justificatifs de vos versements, une enveloppe timbrée sera la bienvenue, MERCI !**

## VU de MA NICHE...MITZY LA COQUINE



A la fin des années 1970, quand se passe cette histoire, le refuge était une petite structure avec environ une vingtaine de boxes construits. Au fond du terrain se trouvaient deux ou trois cabanes en bois qui hébergeaient nos « retraités », à savoir quatre chiens d'un certain âge, arrivés à l'ouverture du refuge et qui n'avaient pas trouvé de maître à leur goût.

Il y avait « Viens », un gros chien de berger à la toison hirsute, « Crochette », une grande chienne aux yeux vairons, « Sam » dit Samounet, mon copain, un beau malinois et « Mitzy » qui était, comment dire..., un croisement entre le hasard et l'amour ! Plus large que haute, de couleur bringée, elle avait environ une dizaine d'années.

A l'époque, il n'y avait pas d'employés salariés au refuge, et seuls les bénévoles venaient à tour de rôle tous les après-midi nettoyer, nourrir et soigner les animaux.

Ce jour là, une des bénévoles de permanence, appelons la Colette, s'étonne de ne pas voir Mitzy. En effet nos retraités qui vivaient en liberté dans le refuge, étaient toujours à la grille pour accueillir les bénévoles, heureux à la perspective d'avoir de la compagnie et un bon repas.

Au bout d'un moment, Colette trouve la chienne couchée dans une cabane en bois. Cette dernière semble essoufflée et refuse de manger, mais comme il est trop tard pour appeler un vétérinaire, Colette décide de mettre Mitzy dans un box, afin qu'elle y passe une nuit tranquille. Mais Mitzy est lourde et afin de pouvoir la déplacer, Colette l'installe dans une brouette pour la transporter.

Soucieuse, elle décide de revenir le lendemain matin.

Le lendemain, dès **potron minet**, eh oui on est dans un refuge !, Colette arrive, ouvre la porte du couloir qui mène aux boxes et inquiète entend des petits cris et des couinements. Arrivée devant le box, quelle n'est pas sa stupéfaction de trouver Mitzy, épanouie et nourrissant une dizaine de chiots, dont plusieurs ressemblaient beaucoup à Sam. Eh oui, notre Mitzy, malgré son look particulier et son âge, avait séduit le beau Sam.

Mitzy a vécu encore quelques années de retraite au refuge, mais cette fois sous haute surveillance afin d'éviter... de nouvelles fredaines.

Quant à Colette, et toutes les personnes présentes ce jour là, elles se souviennent encore du transport en brouette de Mitzy.

Et en rien encore.

A bientôt de ma niche.

Ah oui, j'ai oublié de vous le dire, j'ai été le parrain de la portée.



## DU COTE des CHATS ...

Milady et moi, Porthos, nous sommes tombés d'accord pour vous faire profiter de notre grande expérience de la psychologie des chats...



Parfois, des copines ou des copains sont ramenés au refuge quelques jours après leur adoption, ou bien leurs nouveaux maîtres s'affolent parce qu'ils sont « malades », vous savez, vomissements, diarrhées...

C'est qu'on n'a pas l'air comme ça, mais nous sommes de grands sensibles. Oui, même moi avec mes airs de « superchat ».

Alors, imaginez : l'adoption c'est super mais au début on quitte notre maison, nos copains et on doit s'habituer à de nouveaux bipèdes humains, sans parler du changement de régime. Y en a que ça retourne les premiers jours ! ça arrive aussi chez les humains je crois.

Alors un peu de patience, beaucoup de douceur et une surveillance attentive...et un coup de fil au refuge si vous êtes inquiets. Milady et moi on vous répondra !

**NOS PARTENAIRES : leur aide est indispensable, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !**

### la C. N. S. P. A.

Confédération Nationale des Sociétés Protectrices des Animaux

Basée à Lyon, la CNSPA fédère 250 associations de protection animale, dont le refuge ACPA « Charlotte Even » de Fagnières.

Elle est reconnue d'utilité publique et ne dépend pas de la SPA parisienne.

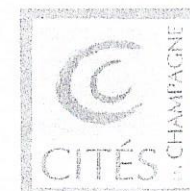
Les associations confédérées à la CNSPA sont toutes autonomes.



La fondation 30 Millions d'Amis nous aide matériellement en prenant en charge annuellement deux factures vétérinaires, à hauteur de 1000€ chacune, et une facture de croquettes, également d'un montant de 1000€.

La Communauté d'Agglomération Châlonnaise, dans le cadre d'une convention de tenue de fourrière, participe aux salaires et charges relatives à l'emploi du gardien.

Au total, 64 communes sont liées au refuge par des conventions, leur cotisation étant au prorata des populations concernées, la liste de ces communes est consultable sur notre site.



**COUP DE G...** Depuis des millénaires, l'animal vit près de l'homme, soit dans le rôle du prédateur, soit dans le rôle de la proie, soit dans le rôle du bénéficiaire indirect, qui se nourrit des retombées des activités humaines.

D'une manière ou d'une autre, les sociétés organisées ont cherché à définir des statuts pour ces vivants si différents des humains, soit en les déifiant, soit en les désignant comme victimes expiatoires à offrir aux dieux.

Le Moyen Age les pensait susceptibles de répondre de leurs actes devant certains tribunaux, il y a eu des procès de cochons mordeurs et de chiens voleurs...

Saint François, le poverello d'Assise, appelait le loup « mon frère le loup », ce qui était probablement plus le signe de sa grande humilité que d'une intuition scientifique décalée par rapport aux connaissances de son temps. Par opposition, plus tard, les cartésiens considéraient les animaux comme des machines.

Nous savons aujourd'hui, grâce aux progrès de la génétique d'une part, grâce également aux progrès des connaissances sur le fonctionnement du cerveau, que les animaux, en particulier les mammifères supérieurs, ne sont d'abord pas du tout des machines, qu'ils peuvent éprouver, sinon des sentiments, mais des émotions, de la peur, de la joie, de l'attachement, de la douleur, de l'ennui, du stress...

Il serait grand temps que l'humain prenne en considération ces nouvelles données et ose regarder le genre de vie qu'il a laissé se créer pour le monde des animaux, en particulier pour ceux qui lui sont le plus directement utiles. Si l'humain porte là-dessus un vrai regard honnête, il se sentira couvert de honte devant les conditions d'élevage et d'abattage de certaines espèces.

**On note cependant quelques progrès, encore insuffisants, par exemple, la Commission Européenne vient d'interdire les expériences sur les animaux vivants, pour les produits cosmétiques. Bien, mais il faut aller plus loin, il faut sortir l'animal domestique de son statut de bien assimilable à un objet, qu'il n'est pas, pour lui reconnaître un nouveau régime juridique, d'être vivant et sensible, ce qui permettrait d'assurer pour lui une meilleure protection, en aggravant les peines encourues en cas de maltraitance. C'est notre démarche auprès des pouvoirs publics, aidez-nous à nous faire entendre, en soutenant la campagne de 30 Millions d'Amis.**

## **POUR BIEN DEMARRER LA VIE COMMUNE APRES ADOPTION...**

Vous venez d'adopter un chien, ou un chat, au refuge, et plein de bonnes intentions, vous l'installez chez vous en souhaitant le rendre le plus heureux possible. Il y a pour cela quelques précautions à prendre, différentes selon qu'il s'agit d'un chien ou d'un chat.

Le chien qui vous a tenté a déjà quelques années, il a un passé, qui n'a pas toujours été très heureux, et il a été traumatisé par l'abandon qu'il a subi.

Le rendre heureux ne signifie pas lui permettre tout et n'importe quoi, au contraire.

Le fait de lui imposer dès le début des règles claires contribue à le rassurer en lui montrant ce qu'il peut faire et ce qui lui est interdit, cela l'aide à se situer dans la nouvelle meute que constitue pour lui sa famille d'accueil.

Le chien a besoin de savoir qui est le chef, c'est-à-dire qui mange en premier, qui choisit la place où dormir, qui passe devant, et cela, c'est normalement le rôle du maître.

Dans cet objectif, et pour créer cette hiérarchie rassurante pour l'animal, il mange après ses maîtres, et pas à table, il dort à l'endroit indiqué par son maître, et pas où il veut, il ne s'installe pas systématiquement à la place que le maître vient de quitter, ce qui n'est pas une marque d'affection, mais le signe de la volonté affirmée de remplacer le leader.

Pour le chat, les choses sont différentes, car c'est un animal territorial, très attaché à son cadre de vie habituel, et qui n'aime pas en changer.

Lorsque vous le rapportez du refuge où il a pris ses habitudes, il va avoir besoin de prendre de nouveaux repères, pour s'installer chez vous et vivre en bonne intelligence avec toute la famille.

Pour cela, les premiers jours, surtout si c'est un chaton, ne le laissez pas explorer toute la maison, cantonnez-le dans une pièce, au calme, où il trouvera et sa nourriture et sa caisse à sable.

Plus tard il saura ainsi retrouver l'endroit où il peut faire ses besoins et éviter des incidents désagréables, et vous pourrez lui laisser l'accès plus libre au reste de la maison.

De la même manière, posez tout de suite les interdictions, en intervenant dès qu'il fait ses griffes après les fauteuils pour lui proposer un endroit spécifique destiné à l'affûtage des griffes (arbre à chat, ou simple paillason). Il n'est pas utile de se monter brutal, au contraire, un ordre donné d'une voix sèche suffit en général à le persuader d'aller voir ailleurs.



### **L'été approche, les vacances aussi...**

Combien, comme lui, vont se retrouver derrière les barreaux, abandonnés, punis par l'indifférence et l'égoïsme de leurs maîtres ?

Alors qu'il y a des solutions, des pensions, qui accueillent temporairement les animaux qu'on ne peut pas emmener.

**Les vacances se préparent, l'été des animaux de compagnie aussi !**

- ***Vous avez donné ou vendu votre animal, pensez à faire enregistrer les coordonnées du nouveau propriétaire auprès des centrales canine ou féline.***

***Vous restez le propriétaire en titre et donc le responsable de l'animal et des incidents qu'il peut provoquer tant que cette modification n'est pas faite.***

- ***L'animal que vous venez d'adopter est tatoué ou pucé conformément à la loi, et enregistré auprès de la centrale canine ou féline.***

***Si vous déménagez, pensez à faire modifier vos coordonnées auprès de ces fichiers nationaux, cela vous permettra de retrouver votre animal en cas de fugue ou de perte.***

***Avant le départ en vacances, si vous emmenez votre chien, pensez à vérifier ses vaccinations, éventuellement à les compléter, certaines régions étant le siège de maladies spécifiques qui peuvent être très graves pour votre animal, et pour lesquelles existe une protection. Consultez votre vétérinaire .***

## **ILS SONT NOS AMIS, sans réserve et sans condition...**

« Loin de moi de vous oublier, chiens chaleureux, meurtris de peu, pansés de rien. Comment me passerai-je de vous ? Je vous suis si nécessaire...Vous me faites sentir le prix que je vaudrais. Un être existe donc encore, pour qui je remplace tout ? Cela est prodigieux, réconfortant, un peu trop facile. »

*Introduction de « Chiens » de Colette - Edition Albin Michel*

**Quelques belles histoires relevées dans différentes publications nous le prouvent, et démontrent également à la fois leur intelligence et leur dévouement.**

**BELLE :** Son maître, Kévin, était tombé dans le coma, suite à une crise de diabète ; Belle, jeune chienne de trois ans, a immédiatement mis en pratique l'exercice maintes fois répété avec son propriétaire. Elle s'est saisie du téléphone portable de son patron et l'a mordu d'une manière spéciale propre à déclencher l'appel aux numéros de secours. Comprenant qu'ils n'auraient pas de précisions sur le cas à traiter en entendant les aboiements de Belle, les sauveteurs ont entrepris de localiser l'appel et ont pu parvenir sur place. Soigné rapidement, Kévin ne souffre d'aucune séquelle. Mais il se demande encore comment Belle a eu l'idée de fouiller sa poche pour en retirer le précieux portable...

**APRIL MOON, la golden du 11 septembre :** April Moon, 2 ans, chienne guide d'aveugles, venait ce 11 septembre d'être remise à sa nouvelle propriétaire, Marie, qui travaille au 51<sup>ème</sup> étage du World Trade Center. Après l'attentat, les ascenseurs étant hors service, il fallait emprunter les escaliers pour essayer de sauver sa vie. Pendant une heure, April Moon a patiemment guidé dans le chaos sa nouvelle maîtresse et lui a permis de sortir avant l'effondrement de la tour. Sans elle, Marie n'avait aucune chance d'atteindre le rez-de-chaussée.

*Histoires rapportées par la revue « Fondation Assistance aux Animaux »*

Vous aussi, vous pouvez alimenter cette rubrique, faites-nous connaître les belles histoires de vos animaux préférés, drôles ou émouvantes, nous les publierons dans le prochain numéro. Envoyez vos textes, soit par courrier, au refuge « Charlotte Even » Chemin du Platier 51510 FAGNIERES, soit par Internet, à notre adresse : [association.animauxprotection@orange.fr](mailto:association.animauxprotection@orange.fr)

Comme chaque année,

vous êtes invités à

## **l'Assemblée Générale**

de notre association,

*l'Association Châlonnaise de Protection des Animaux,*

qui se tiendra à la salle Valmy,

rue Flandres - Dunkerque,

**le 21 Mai 2013, de 20h à 23h.**

### **Ordre du jour**

**Rapport moral**

**Rapport d'activité**

**Rapport financier**

**Questions diverses**

### **BOITE A IDEES...**

Vous avez des questions à poser, des suggestions à faire, concernant ce bulletin, ou le fonctionnement du refuge, venez en discuter à l'assemblée générale.  
Pour les questions diverses, faites-les connaître par écrit deux semaines avant la date de l'assemblée générale, soit par courrier, soit par Internet.  
Les questions anonymes ne seront pas prises en compte.

### **PRUDENCE !!!**

### **Mise au point...**

Au cours des derniers mois, il nous a été rapporté que certaines personnes s'étaient présentées auprès de particuliers comme enquêtrices mandatées par notre association.

**Après vérification, il apparait qu'il ne s'agit pas de nos enquêtrices, dont le rôle bénévole est fort bien défini, et qui disposent d'une carte d'accréditation avec photo, validée par le refuge, ce qui leur permet d'effectuer le suivi des animaux récemment placés, ou d'intervenir en cas de maltraitance signalée.**

Ces comportements révèlent des intentions malveillantes, contre le refuge, comme peut-être contre les personnes abusées par cette démarche, c'est pourquoi nous les avons signalés à la police.

**Nous rappelons que nous ne pratiquons pas de démarchage, ni à domicile, ni par téléphone, et que nos ressources proviennent de dons bénévoles parfaitement identifiables, récoltés lors de nos portes ouvertes, ainsi que de fonds publics attribués dans le cadre d'une convention de tenue de fourrière.**

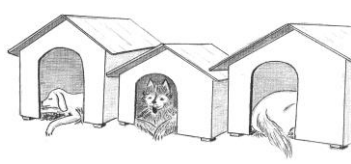
**Si vous êtes l'objet de ce genre de sollicitation, n'hésitez pas à nous le faire savoir, n'hésitez pas non plus à réclamer la présentation de la carte justificatrice évoquée plus haut.**

***L'hiver se termine, enfin, et même si le soleil n'est pas encore bien vaillant, il est plus prudent de penser à renouveler la protection anti parasitaire de nos animaux. Pucés et tiques ont la peau dure, et ont vite fait de regagner le terrain que l'hiver leur a fait perdre.***

## OPERATION « *Réhabilitation des niches* »

Grâce à votre très grande générosité, l'homme à la casquette n'arrête plus de tailler, mesurer, clouer, poncer, peindre les nouvelles niches, qui sont mises en place dès que terminées.

Vous pourrez le constater lors de nos prochaines Portes Ouvertes, les samedi 4 et dimanche 5 mai 2013.



Les détails financiers précis vous seront donnés lors de l'Assemblée Générale, en attendant, veuillez trouver ici l'expression de tous nos remerciements pour votre participation à l'amélioration du confort de nos animaux.



*Démontage,  
Reconstruction,  
Mise en place du toit,  
Reste à peindre.....  
.....et à grignoter !  
Eternel recommencement !*

# PORTES OUVERTES

*Le samedi 4 mai, à partir de 14h,  
et le dimanche 5 mai, à partir de 10h.*

*Restauration – buvette  
Brocante  
Enveloppes (gagnantes !!!)*



**A.C.R.A.**